

Prévention de la COVID-19

ROLLER ET SKATEBOARD

PRÉVENIR

1. Rythme envisagé de reprise des activités

- Pratique individuelle des activités et dans la limite de 5 personnes maximum (encadrement compris)

2. Publics concernés

- Tout public, à condition que les pratiquants soient autonomes et maîtrisent les techniques permettant de contrôler trajectoire, vitesse et arrêt en Roller ou en Skateboard

3. Activités proposées

- Activité pratiquée seul ou en groupe de moins de 5 personnes en respectant les règles de distanciation (distance de 10 m entre les patineurs ou les skateurs)
- Respect des règles de distanciation latérale (1,50 m) lors des phases de dépassement ou de croisement

4. Aménagements de la pratique

- **Disciplines individuelles pouvant être pratiquées à l'extérieur : Freestyle, Patinage artistique et Skateboard**
- Ces activités doivent être pratiquées sur des plateaux en plein air ou skate-parks extérieurs, par petits groupes (5 personnes maximum, encadrement compris) dans le respect des règles sanitaires de distanciation (2 mètres d'espace libre autour de chaque patineur évoluant sur un plateau extérieur ou dans un skate park)